

Réf: Dossier N° : 47329

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AFRIC LOCACOMPACTAGE SARL » en abrégé «AL »
Siège social : ABIDJAN - COCODY ABATTA 4 H LOT 51 ILOT 6, 06 BP
6222 ABIDJAN 06

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 05 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRIC LOCACOMPACTAGE SARL » en abrégé «AL ».

Objet: Location de tous matériels et équipements de construction location de tous engins roulants de construction et btp travaux de compactage de sol, travaux de terrassements et de démolition..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY ABATTA 4 H LOT 51 ILOT 6, 06 BP 6222 ABIDJAN 06

GERANT: Monsieur EMEYOHO POLLO EMEIDI.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-07753 du 20/03/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7496 du 20/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

